



## je voulais avoir un renseignement sur achat d'un logt

Par **azzo**, le **21/05/2012** à **19:27**

bonjour.

je me permet de vous posez une question sur l'immobilier, parce que j'ai un projet d'achat d'un appartement.

je voulais savoir si j'achète un logt en résidence principale, et que je change d'avis pour le mettre en location, qu'elles sont les risques que j'encoure et es-que je risque des souci quelconque, comme les impôts, notaire, banque etc...

merci de votre réponse.

Par **Afterall**, le **21/05/2012** à **21:11**

Bonjour,

D'un point de vue purement fiscal, personne ne vous reprochera rien... Toutefois, si vous le revendez plus cher que vous ne l'avez acquis dans les trente ans qui viennent, vous serez soumis aux plus values immobilières...

Par **janus2fr**, le **22/05/2012** à **07:47**

Bonjour,

Attention également au mode de financement, car certains modes sont réservés à la résidence principale (exemple prêt à taux zéro).